
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 151 Juin 2016

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »
Raymond de Saint-Gilles

Le bilan de Monseigneur Lefebvre

Le 25 mars dernier, nous commémorions les 25 ans de la mort du fondateur de notre Fraternité, monseigneur Marcel Lefebvre, qui nous a laissé, dans le prologue de son « Itinéraire spirituel », écrit le 29 janvier 1990, un bilan de la crise de l'Église.

Dressant un tableau du 20^{ème} siècle, il évoque les deux guerres mondiales – dont la 1^{re} béatement célébrée en ces temps de centenaire – comme une préparation de Vatican II, « en facilitant la ruine des institutions chrétiennes et la domination de la Franc-Maçonnerie, devenue si puissante qu'elle a pénétré profondément par sa doctrine libérale et moderniste les organismes directeurs de l'Église. ». Tant dans l'Église que dans la société civile, il décrit dans les années 1945-1960, « un vent généralement favorable à tous ceux qui étaient disposés aux compromissions avec les idéaux maçonniques libéraux, et défavorable au maintien ferme de la doctrine traditionnelle ». Monseigneur voit au moment du concile Vatican II l'accentuation de cette « rupture » entre « le libéralisme et la doctrine de l'Église », à la fois à Rome et au dehors de Rome. Le concile fut « le moyen merveilleux pour obliger toute l'Église à adopter les erreurs des libéraux ». C'est « le triomphe, à l'intérieur de l'Église, des idées nouvelles issues de la Révolution et des Loges ». Monseigneur dresse le tableau de la multiplication rapide des réformes engendrées par le concile et de la persécution de ceux qui s'y opposent. Monseigneur pose ensuite le problème de la réaction concrète des évêques : « Que feront-ils ? Pour beaucoup l'institution est intangible même si elle ne se conforme plus à la fin pour laquelle elle a été instituée !... Les excès passeront... ». Évoquant l'action unique de Mgr de Castro Mayer, notre fondateur écrit : « il ne faut pas

avoir peur d'affirmer que les autorités romaines actuelles depuis Jean XXIII et Paul VI se sont faites les collaboratrices actives de la Franc-Maçonnerie juive internationale et du socialisme mondial. Jean-Paul II est avant tout un politicien philo-communiste au service d'un communisme mondial à teinte religieuse. » Lorsqu'il constate qu'il n'y a eu que deux évêques à réagir « contre les imposteurs », Monseigneur Lefebvre parle de « mystère » et répond à une objection : « J'entends dire "Vous exagérez ! Il y a de plus en plus de bons évêques qui prient, qui ont la foi, qui sont édifiants..." Seraient-ils des saints, dès lors qu'ils admettent la fausse liberté religieuse, donc l'État laïque, le faux œcuménisme, donc l'admission de plusieurs voies de salut, la réforme liturgique, donc la négation pratique du sacrifice de la Messe, les nouveaux catéchismes avec toutes leurs erreurs et hérésies, ils contribuent officiellement à la révolution dans l'Église et sa destruction. »

Pour Monseigneur Lefebvre, « Le Pape actuel et ces évêques ne transmettent plus Notre Seigneur Jésus-Christ mais une religiosité sentimentale, superficielle, charismatique où ne passe plus la vraie grâce de l'Esprit-Saint dans son ensemble. Cette nouvelle religion n'est pas la religion catholique ; elle est stérile, incapable de sanctifier la société et les familles. »

Pour continuer l'Église catholique, il faut être « pleinement catholiques, sans aucune compromission avec l'erreur » dans la connaissance et la prédication de Jésus-Christ. Le Concile Vatican II est une porte de l'Enfer : « Le mal du Concile c'est l'ignorance de Jésus-Christ et de son Règne. C'est le mal des mauvais anges, c'est le mal qui est le chemin de l'Enfer. »

Abbé Joël Malassagne

LA FAMILLE EN PÉRIL N'EST PAS UNE FATALITÉ L'abbé Christian Bouchacourt, supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pie X, a bien voulu répondre aux questions de DICI sur la prochaine université d'été qui aura lieu à l'école Saint-Joseph des Carmes, près de Carcassonne, du 12 au 16 août 2016.

DICI : Pourquoi avez-vous choisi la famille – et même « la famille en péril » – comme thème de cette XIe université d'été ? Non ! Nous ne choisissons pas « la famille en péril », nous constatons toutes les menaces qui pèsent sur la famille aujourd'hui : lois contre le mariage, idéologies contre la loi naturelle et divine, expériences d'apprentis sorciers contre la transmission de la vie... Ce que nous choisissons positivement, ce sont les réponses catholiques à tous ces maux, parce que nous refusons de les subir, comme s'il s'agissait d'une fatalité. D'où le thème complet de notre université d'été : « Famille en péril ? Les catholiques répondent ! »

DICI : Vous pensez que les catholiques ont réponse à tout ? On risque de vous dire que vous manquez d'humilité ? Au contraire ! Adhérer à la vérité c'est mettre son intelligence en adéquation avec la réalité : non pas avec ce dont on rêve... mais avec ce qui est ! Il s'agit de soumettre son intelligence au réel, tel qu'il a été voulu par notre Créateur et Rédempteur. En étudiant la loi naturelle et surnaturelle, nous nous mettons humblement à l'école de la Sagesse divine.

DICI : Quelle est la spécificité de l'université d'été de la Fraternité Saint-Pie X ? Comme dans toutes les universités d'été, nous organisons des conférences avec des spécialistes, mais nous souhaitons que les participants assimilent pleinement les principes qu'ils reçoivent lors de ces conférences, afin de pouvoir les exposer eux-mêmes dans leur cadre familial, universitaire ou professionnel. C'est pourquoi les ateliers où l'on apprend à répondre aux objections, mais aussi à proposer les solutions catholiques, sont très importants. Ce que nous préparons c'est l'après-UDT, pour que chacun se retrouve dans son milieu avec des arguments solides et des propositions concrètes.

DICI : Pourquoi avez-vous décidé de déplacer cette année l'université d'été à Montréal-de-l'Aude ? Parce que l'école Saint-Joseph des Carmes offre une infrastructure que nous étions, jusqu'à présent, obligés de louer à grand frais. Je ne doute pas que les participants apprécieront le charme de la région de Carcassonne, au mois

d'août. Le patrimoine historique et artistique y est d'une richesse exceptionnelle, et la proximité du berceau de l'Ordre dominicain aura une influence certaine sur nos travaux. La devise de saint Dominique : « transmettre aux autres ce qui a été contemplé », renvoie à ce que Mgr Lefebvre a fait graver sur sa tombe : « j'ai transmis ce que j'ai reçu ». Notre souhait est que les participants à l'université d'été acquièrent des convictions granitiques et un enthousiasme missionnaire contagieux.

PROGRAMME Conférences : *Doctrine du sacrement de mariage - Les lois civiles contre le mariage et la famille - Rôle du médecin catholique auprès des familles - Homme et femme Il les créa - Les associations au service des familles - La théorie du Gender - Rôle d'un maire en faveur des familles - L'éducation chrétienne renouvelée selon le Père Calmel - Mariage et famille, de Vatican II au Synode - Comment faire rayonner les familles catholiques.*

Ateliers : *Comment répondre à ces objections :*

*- Ce qui compte c'est de s'aimer, peu importe la forme d'union choisie - La famille catholique traditionnelle, un communautarisme parmi tant d'autres... - L'Église doit s'adapter au changement de société pour être audible aujourd'hui - L'éducation chrétienne c'est au mieux du formatage, au pire du gavage -
- L'enfant handicapé, un intrus dans la famille -
- Avortement, euthanasie... seuls les individus sont fondés à décider de leur droit ou non à la vie.*

Frais : 85 € pour les adultes ; 60€ pour les étudiants et chômeurs. Tarif unique pour une journée seulement : 20 €

Renseignements et inscriptions : Site de l'UDT (avec possibilité d'inscription en ligne) : <http://udt-fsspx.fr/> UDT-FSSPX, 20 rue Gerbert 75015 Paris (Téléphone : 06 89 58 49 85)

HUMOUR un méchant homme vint tourmenter un bon moine avec des questions stupides : *vraiment tu crois possible, toi si intelligent, que Jonas ait pu rester en vie trois jours dans le ventre d'une baleine ? - Je ne sais pas, mais je lui demanderai lorsque je le verrai en paradis. - Et si par hasard il est en enfer ? Alors tu lui demanderas toi-même...*

CITATION un jeune homme converti depuis peu demanda à un religieux : - Devrais-je renoncer complètement au monde ? - N'aie pas peur, lui répondit-il, Si ta vie est vraiment chrétienne, c'est le monde qui renoncera immédiatement à toi.

ÉPHÉMÉRIDES DE JUIN 2016

MOIS CONSACRÉ AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

| | Notre-Dame du Férétra TOULOUSE | Prieuré St Dominique GRAGNAGUE | École St Jean Bosco TOULOUSE | Cours Notre-Dame de l'Assomption MONTAUBAN |
|---|--|--------------------------------------|------------------------------------|--|
| mercredi 1^{er} juin Ste Angèle Merici, vierge | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| jeudi 2 juin de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 17h00 : messe basse | 7h15 : messe basse |
| vendredi 3 juin Fête du Sacré-Cœur de Jésus <i>1^{er} vendredi du mois</i> | 17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse | | 11h15 : messe basse | 11h00 : messe chantée |
| samedi 4 juin St François Caracciolo <i>1^{er} samedi du mois</i> | 15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h00 : office du Rosaire 17h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| dimanche 5 juin 3 ^{ème} dimanche après la Pentecôte | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand ^e Messe chantée | | | 9h30 : confessions 10h00 : messe chantée |
| lundi 6 juin St Norbert, évêque et confesseur | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 7h15 : messe basse | 18h30 : messe basse |
| mardi 7 juin de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 11h15 : messe basse | 7h15 : messe basse |
| mercredi 8 juin de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| jeudi 9 juin de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 17h00 : messe basse | 11h15 : messe basse |
| vendredi 10 juin Ste Marguerite, reine d'Écosse | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 11h15 : messe basse | 7h15 : messe basse |
| samedi 11 juin St Barnabé, apôtre | 15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| dimanche 12 juin 4 ^{ème} dimanche après la Pentecôte | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand ^e Messe chantée | | | 9h30 : confessions 10h00 : messe chantée |
| lundi 13 juin St Antoine de Padoue, confesseur et docteur | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 7h15 : messe basse | 18h30 : messe basse |
| mardi 14 juin St Basile le Grand, évêque, confesseur et docteur | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 11h15 : messe basse | 7h15 : messe basse |
| mercredi 15 juin Ste Germaine de Pibrac | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| jeudi 16 juin de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 17h00 : messe basse | 11h15 : messe basse |
| vendredi 17 juin St Grégoire Barbarigo, évêque et confesseur | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 11h15 : messe basse | 7h15 : messe basse |
| samedi 18 juin St Éphrem de Syrie, diacre, confesseur et docteur | 15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 18h30 : messe basse | | | 9h30 : messe chantée |
| dimanche 19 juin 5 ^{ème} dimanche après la Pentecôte | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand ^e Messe chantée | | | 9h30 : confessions 10h00 : messe chantée |
| lundi 20 juin de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 7h15 : messe basse | 18h30 : messe basse |
| mardi 21 juin St Louis de Gonzague, confesseur | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | 11h15 : messe basse | 7h15 : messe basse |

| | | | | |
|--|---|---|---------------------|---|
| mercredi 22 juin St Paulin de Nole, évêque et confesseur | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| jeudi 23 juin Vigile de St Jean-Baptiste | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | 22h00 : Bénédiction du feu | 17h00 : messe basse | 11h15 : messe basse |
| vendredi 24 juin Nativité de St Jean-Baptiste | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 7h15 : messe basse |
| samedi 25 juin St Guillaume, abbé | 15h00 : permanence du prêtre (abbé Malassagne) 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| dimanche 26 juin 6 ^{ème} dimanche après la Pentecôte | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand ^e Messe chantée | | | 9h30 : confessions 10h00 : messe basse |
| lundi 27 juin de la férie | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 18h30 : messe basse |
| mardi 28 juin Vigile des Sts Pierre et Paul, apôtres | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| mercredi 29 juin Sts Pierre et Paul, apôtres | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| jeudi 30 juin Commémoration de St Paul, apôtre | 17h30 : confessions 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| vendredi 1^{er} juillet Très Précieux Sang de Notre Seigneur <i>1^{er} vendredi du mois</i> | 17h30 : Heure Sainte et confessions 18h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| samedi 2 juillet Visitation de la Très Sainte Vierge <i>1^{er} samedi du mois</i> | 15h00 : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h00 : office du Rosaire 17h30 : messe basse | | | 8h00 : messe basse |
| dimanche 3 juillet 7 ^{ème} dimanche après la Pentecôte | 8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand ^e Messe chantée | | | 9h30 : confessions 10h00 : messe chantée |

Carnet paroissial

Baptême :

Anne-Elisabeth EVEN, le 15 mai au Férétra

Sépulture :

Madame Solange JACOB, âgée de 87 ans, le 21 avril à Gragnague

Confirmations :

Marc AMRUTHALINGAM,
Nicolas BOUTIN, Damien DURAND, Julian FERRERES, Laurent LAFFLY,
Nicolas NGUYEN, Nicolas SCHMUTZ, Etienne VIGUIER.

Dimanche 5 juin :

Kermesse à l'école
Saint Joseph des Carmes

Dimanche 12 juin :

Repas des amis et bienfaiteurs
de l'école Saint Jean Bosco à 12h30.
S'inscrire auprès du secrétariat
de l'école au 05 61 57 32 50.

Vendredi 24 juin :

Remise des prix de l'école St Jean Bosco
à Pibrac.
Messe chantée à 10h30
dans l'église paroissiale.

Jeudi 23 juin à 22h00 :

**Bénédiction du feu
de la Saint-Jean au prieuré**

Prieuré saint Dominique
2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

Chapelle N.D. du Férétra
Place saint Roch
31400 TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Cours N.D. de l'Assomption
93, av. Marceau Hamecher
82000 MONTAUBAN
tél. : 05 63 91 27 61

École Saint-Jean Bosco
14 rue des Artistes
31200 TOULOUSE
tél. : 05 61 57 32 50